



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

LES PAGES JAUNES - INFORMATIONS OFFICIELLES

MAI 2017

Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : info@perly-certoux.ch - Site internet : www.perly-certoux.ch

Heures d'ouverture :

lundi et mercredi 8h30/12h - 14h/18h - mardi 9h/12h - jeudi et vendredi 8h30/12h

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Sécurité :

Police municipale : Route de St-Julien 122, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
Téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 - 1227 Carouge 13
Téléphone : 022 427 66 00

En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.

Social :

Relais social communal : tél. 022 721 02 66

DECISIONS/DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa **séance extraordinaire du 9 février 2017**, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 17 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de demander que la commune formule, dans son opposition au dossier d'approbation des plans d'extension de la ligne de tramway Palettes-Ziplo-Perly-Douane, une demande de réduction des voies prévues à la station En Louche de quatre voies à trois, voire deux voies seulement si c'est possible.
- ✓ **Décidé**, par 14 voix « pour », trois voix « contre » et aucune abstention, de retenir dans l'opposition de la commune au dossier d'approbation des plans d'extension de la ligne de tramway Palettes-Ziplo-Perly-Douane, la proposition du mandataire de fermer à la circulation en direction de la ville sur le tronçon Ravières-En Louche de la route de St-Julien, figurant dans sa proposition de plan de circulation.

Lors de sa **séance du 23 février 2017**, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé, par seize voix** « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de mandater le Conseil administratif pour qu'il publie une annonce de location de la surface commerciale du projet Bourgeois au plus vite, de sorte que les dossiers de retour puissent être présentés au Conseil municipal lors de sa séance du 18 mai 2017.

Le procès-verbal de chaque séance est publié sur le site www.perly-certoux.ch /Politique/Conseil municipal/Séances

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2017

Judi 18 mai à 20 heures
(adoption des comptes 2016)

Judi 22 juin à 20 heures

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site de la commune : www.perly-certoux.ch

Les séances sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance du Conseil municipal.

ACTUALITES COMMUNALES

PRISE DE LA TENSION

Mme Ursula SOLDAN reprend la prise de la tension, **le lundi 8 mai 2017, de 14h45 à 16h**, à la salle de la mairie (rez-de-chaussée). Gratuit, ouvert à tous les habitants de la commune, sans rendez-vous.

OFFRE D'EMPLOI

Pour le nouvel immeuble du lieu de vie intergénérationnel, propriété de la commune de Perly-Certoux, comptant un peu plus d'une vingtaine de logements, dont une partie sont adaptés aux personnes âgées, ainsi que des locaux commerciaux, nous recherchons actuellement un(e)

responsable du service de conciergerie à 60%

A ce poste, en contact direct avec les locataires, vous aurez la responsabilité de l'entretien de l'ensemble des parties communes de l'immeuble ainsi que des extérieurs. Vous pourrez être appelé-e à réaliser des tâches de maintenance simples et serez un-e interlocuteur/trice privilégié-e entre les locataires et la régie.

Votre fonction impliquera de résider sur place, dans un appartement en location réservé à cet effet.

Votre profil :

- au bénéfice d'une expérience professionnelle dans le domaine du nettoyage ou de la conciergerie
- personnalité avenante avec un bon sens de la communication
- sensibilité particulière avec une ouverture à la dimension sociale
- sens de l'organisation, sens de l'initiative et aptitude à travailler de manière autonome
- bonne maîtrise du français
- de nationalité suisse ou en possession d'un permis valable

Si vous correspondez à ce profil et que la perspective d'occuper ce poste vous motive, nous vous invitons à nous adresser par courrier électronique ou par poste, votre dossier de candidature complet

(lettre de motivation, CV, copies de certificats de travail) qui sera traité confidentiellement.

Edouard BRUN & Cie SA

Agence immobilière
Ressources Humaines
Case postale 6075
1211 Genève 6
E-mail: rh@regiebrun.ch

MISE EN LOCATION D'UN RESTAURANT ET D'UNE SURFACE COMMERCIALE (40 M2)

Dans le cadre du lieu de vie intergénérationnel que la commune réalise, route de St-Julien 300, des surfaces commerciales vont être mises en location. Il s'agit d'un restaurant (70 couverts) et d'une surface commerciale (environ 40m²), cette dernière plus spécifiquement destinée à des soins à la personne (esthétique ou de santé).

Le dossier sur ces deux objets peut être consulté sur www.perly-certoux.ch

Pour tous renseignements complémentaires sur les conditions de location et/ou envoi de dossiers, les personnes intéressées sont priées de s'adresser à la régie

Edouard BRUN & Cie SA
Service location et vente
Case postale 6075
1211 Genève 6
E-mail : location@regiebrun.ch

PASSEPORT-VACANCES

Les passeports-vacances seront à nouveau à vendre à la mairie. Toutes les informations nécessaires figureront sur le site www.perly-certoux.ch et dans notre prochaine Page jaune.

SUBVENTION CANTONALE POUR LA PROMOTION DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)

La subvention **cantonale** de CHF 250.- est distribuée par la Mairie aux personnes qui achètent un vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf pour installer une assistance électrique sur leur vélo.

Cette subvention est également accordée dans l'année civile (du 1.1 au 31.12) de l'achat d'un cyclomoteur ou d'un motocycle (scooter) électrique neuf.

Se présenter à la Mairie avec la carte d'identité et l'original de la facture.

INFORMATIONS OFFICIELLES

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

Le Conseil d'Etat a modifié le règlement sur les documents d'identité afin que les citoyens suisses **annoncent le vol, la perte ou la destruction de leur document d'identité uniquement à la police.**

Les personnes concernées n'auront ainsi plus à faire de déclaration au secteur des passeports de l'Office Cantonal de la Population (OCP). Elles devront toutefois continuer à se rendre à l'OCP pour la demande d'un passeport ou **auprès de leur commune, qui délivre seulement la carte d'identité**, munies de l'attestation émise par la police pour demande un document d'identité de remplacement.

Pièces à produire pour l'obtention d'une pièce d'identité :

- livret de famille ou certificat individuel d'état civil (datant de moins de 6 mois, à demander à sa commune d'origine)
- une photo récente (35 x 45 mm, noire ou couleur) de face, sans sourire, sans chapeau,
- permis d'établissement pour les Confédérés
- si nécessaire, attestation de police pour vol, perte, ou destruction



Les mineurs doivent se présenter en compagnie de leurs parents. Si l'un des parents ne peut se rendre à la mairie, une attestation d'autorisation datée et signée munie de la copie de la carte d'identité du parent absent doit être présentée lors de la demande.

Signature obligatoire dès 7 ans

Prix : 70.-- valable 10 ans pour un adulte
35.-- valable 5 ans pour un enfant

Commande d'un combi (carte d'identité et passeport) seulement à l'Office Cantonal de la Population
Route de Chancy 88 1213 Onex 022 546.46.66 www.geneve.ch/passeports
Combi adulte, valable 10 ans : CHF 158.-- Combi enfant, valables 5 ans : CHF 78.--

GIAP – INSCRIPTIONS AU PARASCOLAIRE POUR L'ANNEE 2017-2018

Les inscriptions pour les activités parascolaires pour l'année 2017-2018 se prennent

samedi 13 mai 2017 de 8h à 12h et mercredi 17 mai 2017 de 16h à 20h (salle du restaurant scolaire)

Il n'y a pas d'inscription à la rentrée. Toutefois, des inscriptions peuvent être prises sur les lieux parascolaires, le premier jour d'école de la rentrée, de 8h30 à 10h00 et de 18h00 à 19h00. Ces inscriptions sont soumises à la présentation d'un justificatif du besoin selon la liste ci-dessous :

- changement de situation professionnelle (nouveaux horaires, nouvel emploi) ;
- changement de situation familiale (séparation) ;
- certificat médical ;
- changement de domicile (déménagement, arrivée en Suisse) ;
- recommandation des services sociaux.

Sans justificatif, l'inscription est malgré tout enregistrée. Cependant, la prise en charge de l'enfant est reportée de deux mois (délai de carence), ceci afin de pouvoir adapter nos ressources humaines aux besoins d'encadrement ainsi que les infrastructures, si cela est nécessaire.

Les inscriptions effectuées en cours d'année sont soumises à la même règle.

Participation financière des parents

- CHF 3.00 pour l'accueil du matin (dès 7h du matin, réservé aux élèves du cycle élémentaire, soit 1P à 4P)
- CHF 4.50 pour la prise en charge pendant la pause de midi (RS).
- CHF 6.50 pour la prise en charge de la fin d'après-midi (AS).
- Les factures pour la prise en charge parascolaire sont envoyées trimestriellement par le GIAP.
- Des rabais ou des exonérations sont possibles.

Pour toute information complémentaire : M. Serge Eschler, responsable de secteur au N° 079/477.18.72, ou www.giap.ch

ENVIRONNEMENT 2017

DECHETS – LES PROCHAINES DATES

Prochaines levées des déchets

encombrants :

(Attention : pas de tuiles, plots en ciment, gravats de chantier dans ces levées de porte-à-porte).

Pneus : les déjanter.

Samedi 20 mai

Samedi 1 juillet



Prochaines levées de papiers et cartons :

Mardi 9 mai

Mardi 30 mai

Mardi 13 juin

Mardi 27 juin



En dehors de ces dates, le vieux papier peut être déposé à la déchetterie communale.

Levée des déchets verts de jardin :

Chaque lundi après-midi



Levée des déchets de cuisine :

(uniquement à Perly-Sud)

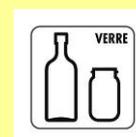
Chaque mardi après-midi



Prochaines levées de verre :

Mardi 30 mai

Mardi 27 juin



En dehors de ces dates, le verre peut être déposé à la déchetterie communale.

Les levées sont effectuées le lendemain d'un jour férié

ESREC = ESpaces de RECupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés

ESREC du site de Châtillon
Rte d'Aire la Ville
1233 BERNEX
022.420.91.22

ESREC de la Praille
Av. de la Praille 47
1227 CAROUGE
022.388.11.99

Heures d'ouverture :

Lu-Ven : 14h30 – 19h30

Sa-Dim : 9h30 – 17h

Continuons et essayons d'augmenter notre proportion de déchets triés !

SAKATRI



Pour le tri sélectif chez soi !

Disponible gratuitement à la Mairie !

Un moyen pratique de trier à domicile, et d'initier aussi les enfants à cette démarche.

URBAN TRAINING, C'EST LE LUNDI !

Les sessions d'Urban Training sont organisées le **lundi** en 2017. Il faut s'inscrire directement sur le site d'Urban Training, www.urban-training.ch, avant chaque session.

Début : le lundi 8 mai 2017, 18h30-19h30. Bon entraînement !